

L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis a déjà été signé, scellé et exécuté au Canada et aux États-Unis.

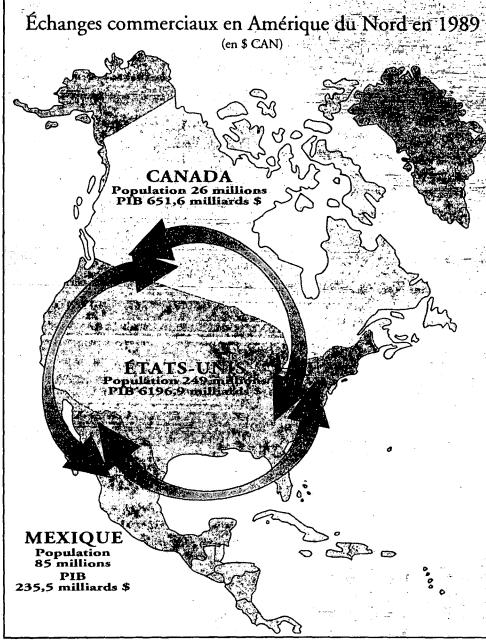
L'accord commercial avec le Mexique permettra d'édifier un marché libre nord-américain comprenant ce pays. Quelles en sont les implications pour l'ALE?

L'ALE peut servir de modèle dans les négociations en vue d'arriver à un accord de libre-échange nord-américain. Le Canada n'est nullement tenu de renégocier les dispositions de l'ALE. Cependant, il peut s'avérer utile d'en modifier certaines pour en arriver à un grand marché nord-américain.



L'histoire a prouvé que le Canada est concurrentiel. Nous avons pris t à toutes les grandes négociations commerciales depuis les années 30. Et nous en avons tiré profit. Le Canada a toujours fait la preuve qu'il peut





Sources: Statistique Canada, le Département américain du Commerce et le Fonds monétaire international

soutenir la concurrence et avoir des relations commerciales avec tous les pays, qu'ils soient riches ou pauvres.

En 1990, le Forûm sur l'économie mondiale, organisme hautement respecté, a étudié plus de 300 facteurs en vue d'établir la compétitivité à l'échelle mondiale des principaux pays industrialisés. Le Canada se plaçait parmi les cinq premiers, ses ressources humaines étant considérées comme l'un de ses plus grands atouts.

Le Canada peut-il faire concurrence à l'économie mexicaine à bas prix de revient?

Oui. Les produits canadiens font déjà la concurrence aux importations de produits fabriqués par la maind'oeuvre bon marché du Mexique. Environ 80 p. 100 des importations mexicaines entrent maintenant au Canada en franchise de droits. Bien sûr, les salaires sont ici plus élevés. Nous pouvons être concurrentiels parce que nous sommes très productifs et que nous produisons des biens et des services de qualité que d'autres pays veulent nous acheter. Le Canada peut être compétitif, car la

